

Garanties d'emprunts

Département du Maine-et-Loire

Marie-Laure CLOAREC
Géraldine GUYON

Direction de l'Habitat et du Logement
CS 94104 – 49 941 ANGERS Cedex 02

Tel: 02 41 18 80 67

ml.cloarec@maine-et-loire.fr

g.guyon@maine-et-loire.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Favoriser la construction, la réhabilitation de logements sociaux et d'établissements sociaux et médico-sociaux par la garantie des emprunts.

TYPE D'AIDE

Garanties d'emprunts.

SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Département du Maine-et-Loire

TYPE DE BÉNÉFICIAIRES

Bailleurs sociaux

CONDITIONS DE L'OCTROI DE L'AIDE

Pour les emprunts réalisés par Maine-et-Loire Habitat (Office public départemental d'HLM de Maine-et-Loire) et Anjou Atlantique Accession :

- Taux de garantie de 100 %

Pour les emprunts souscrits par les autres OPH dont le siège social se situe en Maine-et-Loire pour des opérations situées hors périmètres territoriaux des EPCI Angers Loire Métropole, Saumur Val de Loire et Agglomération du Choletais :

- Taux de garantie de 75 % pour des opérations financées dans le cadre de la délégation des aides de l'État ou 37,5 % hors délégation.

Pour les ESH dont le siège social se situe en Maine-et-Loire pour les opérations situées hors périmètres des territoires d'Angers Loire Métropole et de l'Agglomération du Choletais :

- Taux de garantie de 30 % pour des opérations financées dans le cadre de la délégation des aides de l'Etat ou 15 % hors délégation.

Pour les établissements sociaux et médico-sociaux :

- Taux de garantie maximal de 50 % en fonction des autres garanties de collectivités accordées.

PARTENAIRES FINANCIERS OU CONTRACTUELS

État, communes, caisse de garantie du logement locatif social.

ENCOURS DES GARANTIES ACCORDEES AU 31 DECEMBRE 2021

- Dette totale garantie (en capital) au 31 décembre 2021 : 625,34 M€
Annuités 2021 (en capital et intérêts) de la dette totale garantie : 34,53 M€
 - Dont dette totale garantie (en capital) au 31 décembre 2021 en faveur du logement social : 539,66 M€
Annuités 2020 (en capital et intérêts) de la dette garantie en faveur du logement social : 28,66 M€
-

ENCOURS DES GARANTIES ACCORDEES AU 31 DECEMBRE 2020

- Dette totale garantie (en capital) au 31 décembre 2020 : 613,39 M€
Annuités 2020 (en capital et intérêts) de la dette totale garantie : 38,70 M€
- Dont dette totale garantie (en capital) au 31 décembre 2020 en faveur du logement social : 528,21 M€
Annuités 2020 (en capital et intérêts) de la dette garantie en faveur du logement social : 32,07 M€

